

Nombre de
Membres en
Exercice
15

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

Qui ont pris
Part à la
Délibération
11

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

Date de la
Convocation
27/03/2025

L'an deux mil vingt cinq
le deux avril
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, ODIN Edwige,
PATOILLARD Emilie, SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe,
VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, MELLADO
Nicolas, SABOT Norbert.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2025/02/16

**Ouverture d'une ligne
de trésorerie**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contracter auprès
de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin
une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000,00 € d'une durée de
1 an destinée à faciliter l'exécution budgétaire.
Il expose que ce concours permettra de mieux maîtriser les flux
financiers et d'envisager un assouplissement des rythmes des
paiements.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil
Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire.

- **DECIDE** de demander à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance
d'Auvergne et du Limousin, aux conditions de taux fixées à la date de
signature du contrat, l'attribution d'une ligne de trésorerie pour un
montant de 200 000 €.

- **PREND** l'engagement :

- * d'utiliser ce concours pour faciliter l'exécution budgétaire,
- * d'affecter les ressources procurées par ce concours, en
trésorerie (hors budget),
- * de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin,
les impositions nécessaires pour assurer le paiement des
intérêts et le remboursement des fonds utilisés.

.../...

AR Prefecture

043-214302275-20250402-2025_02_16-DE
Reçu le 29/04/2025

- **CONFERE**, en tant que besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS



Le secrétaire de séance,
Frédéric TEYSSIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric TEYSSIER', written over a horizontal line.

Certifié exécutoire

AR Prefecture

043-214302275-20250402-2025_02_16-DE
Reçu le 29/04/2025